



## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 18 FEVRIER 2025

---

### **20250218\_B02 - RESIDENCE PIERRE ASTIER – Achat en VEFA de 6 logements collectifs (2 PLUS – 4 PLAI) – 28 rue Pierre Astier à Limoges - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole – Communauté Urbaine**

---

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 18 février 2025 à 17 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'acquisition en Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) de 6 logements collectifs (2 PLUS - 4 PLAI) situés 28 rue Pierre Astier à Limoges dans le cadre de la Reconstitution de l'Offre NPNRU,

Considérant la proposition faite par Limoges Métropole - Communauté Urbaine à Limoges habitat pour un montant total de 24 000 € décomposée en 4 000 € au titre des logements de type PLUS et 20 000 € au titre des logements de type PLAI,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de financement entre Limoges Métropole et Limoges habitat afférente à cette acquisition.

Formalités de publicité effectuées

le **25 FEV. 2025**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **25 FEV. 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

